

Lettre agricole de la Baie de la Forêt - Concarneau

Lettre #4 - Octobre 2020

Groupe de concertation agricole du 8 juillet 2020

L'animation a été au cœur des échanges. Quels sont les besoins? Qu'attendons-nous comme prestation? Un programme sera prochainement publié pour vous informer des animations à venir sur les thèmes de la gestion de l'azote et de la couverture efficace des sols. Transmettre vos besoins en formations, démonstrations et en accompagnements.

Contact : Aurélie Prot - aurelie.prot@cca.bzh



PLUS D'INFORMATIONS ? CONTACTEZ :

Aurélie PROT, coordinatrice agricole du Plan de Lutte contre les algues vertes.

Les chantiers collectifs de semis, le succès se confirme



Yann Flatres, ETA Flatres, réalise un semis de couverture du sol.

Cette année, ce sont 1000ha qui auront été subventionnés dans le cadre du plan de lutte contre les algues vertes (PLAV). La demande a été multipliée par deux depuis 2017. Pour exemple, la SARL Flatres est l'une des ETA qui contribue à cette démarche (voir photo). Elle a semé sur plus de 300ha des plantes de couverture de sol en 2020 contre seulement 110ha en 2017.

On peut dire que les agriculteurs ont bien mesuré l'intérêt de cette action, tant du point de vue environnemental que sur l'allègement de leur charge de travail. Le

PLAV, porté depuis 2018 par Concarneau Cornouaille Agglomération (CCA) et la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais (CCPF) pour une durée de 5 ans, accompagne tous les agriculteurs de la baie de la Forêt dans leur mobilisation contre la prolifération d'algues. La boîte à outils qu'il offre permet de faire intervenir une ETA ou CUMA avec le soutien financier de l'État.

ETA et CUMA intervenants: CUMA des plateaux, ETA Etes, ETA Gouiffes, ETA Tanneau, ETA Rocuet, SARL Flatres, SARL Pierre Le Gall.

Volet réglementaire

Suite à la réunion d'échanges entre les services de l'État et les exploitants du Moros et du Lesnevard amont le 18 juin dernier, les organismes de conseil intervenants sur notre baie, ont été invités à une réunion technique le jeudi 24 septembre par la DDTM. Elle a permis de faire un point sur les différentes

étapes du contrôle « Directive Nitrates » afin de mieux vous accompagner, d'identifier et échanger sur les éléments d'incompréhension. Une réunion d'échange en début d'année 2021 avec les agriculteurs sera proposée à l'issue de la campagne de reliquats post-absorption (RPA) et de contrôle ciblés.

Avancer ensemble vers moins de fuite de nitrate : des systèmes fourragers doublement performants...

Augmenter le temps de pâturage, repousser la date d'ouverture du silo, diminuer le coût alimentaire, embaucher un salarié. Oui mais... comment, à quel prix et pour quel système? Il faut un système à la fois rentable et humainement vivable.

Judi 3 septembre, Riec-sur-Belon, Yannick Rouat éleveur ouvre les portes de sa ferme. Un groupe d'éleveurs de la Baie de la Forêt est invité à visiter son exploitation laitière pour échanger sur son système de production à basse fuite d'azote. Depuis 2017, cet éleveur pratique le pâturage toute l'année pour ses 80 vaches laitières. Il a réduit fortement le coût de sa ration alimentaire en implantant des mélanges prairiaux adaptés aux conditions séchantes estivales et au pâturage prioritaire. C'est avec un accompagnement sérieux et régulier qu'il a pu faire des choix. C'est d'ailleurs rassurant de ne pas se sentir seul. Ainsi, le silo n'est ouvert que tardivement (fin septembre) pour compléter une ration très majoritairement pâturée.



Yannick Rouat, à droite, montre une parcelle semée cette année avec de la luzerne, du plantain et du trèfle. Son salarié, 2^e à gauche, rappelle le calendrier des interventions menées sur la parcelle depuis la date de semis.

Une fois en place, le système est simple et peut être géré par des remplaçants. L'éleveur considère ce nouveau système comme rentable et bien vivable puisqu'il a dégagé de quoi embaucher un salarié.

Selon Guy Pagnard, Vice-Président de CCA chargé de l'eau, présent sur place : *«pour les élevages d'herbivores et avec une bonne accessibilité des terres, le pâturage avec des flores diversifiées et adaptées à des conditions plus séchantes comme ici, est visiblement une solution très intéressante pour l'éleveur comme pour l'environnement»*

Comme cet éleveur, PATURESENS peut vous accompagner gratuitement dans vos réflexions sur des systèmes plus herbagers et doublement performant, économiquement et écologiquement. **Prochain groupe : «Système plus herbager» en janvier 2021**

Contacts: Aurélie Prot, coordinatrice agricole du PLAV, aurelie.prot@cca.bzh et Agathe Moysan, conseillère formatrice PATURESENS, agathe@paturesens.com

Accompagnement individuel

Réfléchir à ses pratiques pour être en cohérence avec ses projets fait partie in-

tégrante de votre quotidien. Des accompagnements gratuits toute l'année sont proposés par nos prestataires (BCEL, Chambre d'agriculture, GAB 29, PâtureSens, etc. Voir Lettres Agricoles précédentes consultables sur le site du SAGE) sur les thèmes de

la gestion de l'herbe, de l'azote, l'optimisation environnemental, l'évolution du système d'exploitation.

Vous pouvez prendre contact avec la coordinatrice agricole, Aurélie Prot, ou l'un de nos prestataires.

Aurélie PROT, coordinatrice agricole
Mélanie BRANELLEC, animatrice
du SAGE Sud Cornouaille

Concarneau Cornouaille Agglomération
1, rue Victor Schoelcher 29186 Concarneau
Tél. 02 30 97 06 69
www.sage-sud-cornouaille.fr

Échouage d'algues vertes

Jusqu'à la fin août, la Baie de la Forêt a été relativement épargnée par les algues vertes contrairement aux autres baies en d'été. Aujourd'hui 850 tonnes d'algues vertes ont été récoltées depuis le début de l'année dont 600 tonnes début septembre suite à l'épisode orageux. La quantité d'algues ramassées cette année reste cependant in-

férieure à la moyenne des algues ramassées en Baie de la Forêt sur cette même période. Cependant le mois d'octobre est habituellement une période où les échouages peuvent être importants.

Contact : Loïc Varet, technicien environnement, loic.varet@cc-paysfouesnantais.fr

Avec le soutien financier



Retrouvez l'historique des fiches agricoles

sur le site internet du SAGE - rubrique documentations :

<http://www.sage-sud-cornouaille.fr/documentations/lettre-dinformation/>